



G.A.L. Beauce Gâtinais  
&  
Syndicat du Pays Beauce  
Gâtinais en Pithiverais



*Valorisation des ressources naturelles et culturelles*

**Appel à projet  
LEADER +**

**"Beauce & Gâtinais : Arts et Culture"**

février 2002

## Projet « Beauce et Gâtinais : arts et culture »

Vingt quatre « acteurs de culture » (1) du Pithiverais, dont onze Présidents d'associations, tous pleinement représentatifs des milieux culturels, littéraires, musicaux et artistiques du nord Loiret, répondant à l'appel du Président du syndicat du pays Beauce Gâtinais en Pithiverais, se sont réunis, le 8 décembre 2001. Avec huit élus locaux, Conseillers régionaux et généraux, ils ont répondu à un appel à projet sur le thème fédérateur « valorisation des ressources naturelles et culturelles » afin de déposer une candidature Leader +, conformément à la communication de la commission européenne du 18 mai 2000.

Dix neuf nouveaux partenaires les ont rejoints. Tous ensemble, s'appuyant sur une résolution adoptée à l'unanimité le 8 janvier 2002, **ils ont créé le groupe d'action locale (GAL) Beauce et Gâtinais**, association loi 1901, aujourd'hui déclarée.

Un projet intitulé « Beauce et Gâtinais : arts et culture » a été approuvé et déposé, en vue de son éligibilité au FEOGA - O.

Dans un souci de simplification et d'efficacité, le GAL a demandé au syndicat du pays de prendre le projet en considération et d'accepter d'assurer la charge de chef de file durant les 6 années prévues pour le développement de ces actions qu'il regroupe.

Par un vote unanime, 103 délégués, représentant les communes et leurs groupements, y compris les 6 syndicats de rivière, réunis en assemblée générale le 17 janvier 2002, **ont adopté une délibération mandatant le syndicat mixte** pour être « chef de file administratif et financier du programme du GAL » et désignant ses 6 représentants au sein de l'association.

La Région Centre, le Département du Loiret ont été associés à l'élaboration du projet. L'Inspection d'académie est présente, les Chambres d'agriculture et de métiers saisies. De nombreux témoignages de soutien se sont exprimés. Ils figurent au dossier.

Le projet « Beauce et Gâtinais : arts et culture » a pour objectif de définir, sur tout l'espace du pays, **une stratégie culturelle a long terme**. L'ambition est de redonner à ces régions rurales une identité forte, appuyée sur un passé riche, alimenté par les apports extérieurs, organisée autour de nombreux sites naturels et patrimoniaux qui jalonnent ses routes et ses vallées.

(1) : Sous ce terme générique, il est convenu de désigner tous ceux qui, à un titre quelconque : sculpteurs, peintres, auteurs, comédiens, danseurs, chanteurs, musiciens, historiens, archéologues, ... et bien d'autres, concourent à l'expression de l'art et de la culture sous toutes ses formes.

Sa réussite repose sur la mobilisation des nombreux « acteurs de culture » du nord Loiret. Une animation organisée au profit des jeunes, avec le concours actif de l'éducation nationale, doit apporter au projet une force pédagogique de qualité.

Les programmes sont ouverts sur l'extérieur. Cette dimension dynamique implique la recherche d'une collaboration permanente avec les territoires voisins des régions naturelles de Beauce et du Gâtinais. Des liens sont prévus avec des organisations nationales et européennes ayant des objectifs similaires. Des jumelages seront proposés à des collectivités aux caractéristiques sociologiques et économiques proches.

Déjà l'université de Paris I (Panthéon - Sorbonne) donne au projet une référence de dimension nationale.

Le projet « Beauce et Gâtinais : arts et culture » s'inscrit dans une politique d'aménagement du territoire durable. Les travaux de l'INSEE, à partir du recensement de 1999, permettent de mesurer les enjeux des trente prochaines années, sur ces franges sud de l'Île de France. Les cartes des zonages des aires urbaines, montrent le glissement vers le sud, de la masse de l'agglomération parisienne. **Entre cette énorme zone en voie d'urbanisation rapide et l'agglomération orléanaise, il existe encore un espace rural fragile entre Châteaudun, Pithiviers et Montargis. Que deviendra-t-il avec la poussée démographique annoncée ?**

Une politique d'appropriation culturelle peut offrir à ce solde migratoire jeune attendu, des perspectives d'identification. A tout le moins, un projet artistique, culturel, environnemental, développé dans le nord du département, devrait constituer, au sein de cette ruralité en péril, un rôle d'identification notoire, apte au rayonnement, et au développement d'une coopération interrégionale.

### **Le projet Leader + s'articule autour de 3 axes :**

- définir les voies d'une ambition culturelle,
- protéger le patrimoine historique, culturel et naturel existant, notamment autour du programme Natura 2000,
- aménager et développer des foyers d'animation en s'appuyant, notamment, sur l'agglomération de Pithiviers

Une équipe opérationnelle, composée d'un chef de projet et d'un animateur à temps plein avec un secrétariat comptable à mi-temps, assurent la programmation et le contrôle des actions prévues.

L'espace du projet Leader + coïncide exactement avec le périmètre du syndicat mixte du pays Beauce Gâtinais en Pithiverais, composé de 97 communes, 2 communautés de communes, 6 syndicats de rivières et 11 syndicats à vocation multiple. Créé en 1996, ce syndicat regroupe les 64 820 habitants de l'arrondissement de Pithiviers et du canton de Bellegarde. Le périmètre du syndicat du pays est aujourd'hui définitif (CRADT du 22 janvier 2002) après avoir été choisi dès 1997, par la DATAR comme pays de préfiguration. Le syndicat de pays met en œuvre, selon les procédures juridiques et financières relevant de la loi et de ses règlements, de nombreux contrats signés avec les autorités nationales (ORAC), régionales (contrat de pays), départementales (diverses opérations ciblées dont la restauration de la forteresse d'Yèvre le Châtel) ainsi qu'avec l'agence de l'eau Seine Normandie (contrat rural). Le bilan porte aussi bien sur d'importants travaux d'équipements publics (zones d'activités, aménagements routiers, adduction d'eau potable et assainissement) que sur des micros réalisations concernant la restauration du patrimoine non classé des villages ruraux. 122 artisans et commerçants ont reçus des aides du F.I.S.A.C, de la Région et du Département. Le syndicat du pays a complété son organisation par un Conseil de développement mis en place en novembre 2001.

Le comité syndical du pays a accepté (délibération du 17 janvier 2002) d'assurer le pilotage du projet du GAL. Ainsi, le GAL, aujourd'hui déclaré, peut assurer son rôle de propositions, d'animation, de contrôle, par l'intermédiaire du comité de programmation déjà défini, sans supporter les contraintes d'une gestion financière complexe.

**Le caractère pilote du projet apparaît à travers trois programmes originaux :**

➤ Un observatoire « Arts, nature et culture » est prévu. Animé sur une base informatique définie, par le chef de projet, cet observatoire implique le développement d'un logiciel destiné au suivi du programme, et à la distribution d'informations généralistes ou spécialisées. Le champs d'action de l'observatoire peut s'élargir, afin de donner à la Beauce et au Gâtinais un expression identitaire homogène, au-delà des limites administratives existantes. Des enquêtes de terrain permettent une mise à jour permanente des données. L'observatoire est facilement transférable, à l'une ou plusieurs des collectivités directement concernées.

➤ La charte culturelle, issue des données de l'observatoire, doit constituer une référence interrégionale. Elle prolonge naturellement la charte de développement du pays, mise en œuvre dès 1997, et prochainement ajustée en fonction des nouvelles données démographiques et économiques enregistrées. L'approbation de cette charte culturelle sera l'occasion de nombreux forums, prévus au niveau cantonal, avec les rencontres et les échanges qu'ils provoquent. Un bulletin culturel et environnemental donnera périodiquement des informations sur les milieux associatifs. De même, un agenda saisonnier permettra une lecture homogène et globale de la liste des manifestations prévues sur l'espace du pays.

➤ La route du blé est, à elle seule, un programme dans le programme. L'idée, inspirée des nombreuses routes des châteaux ou des vins existantes a vu le jour chez nos voisins d'Eure et Loir. Prolongée dans le Loiret, elle bénéficiera d'un bon support européen. Le projet n'est pas coûteux. Il permet la mobilisation saisonnière de touristes autour de thèmes à la fois très anciens (le blé, les moissons) et très actuels (la pollution, la qualité, la malnutrition). Il facilite les échanges, la coopération, voir les jumelages.

**Le projet doit prendre progressivement une dimension européenne :** les échanges enregistrés par l'observatoire culturel seront vite nationaux et européens. Des appels à partenariat au niveau communal ou associatif seront lancés. Des promotions seront proposés (circuits, séjours, produits). La Beauce et le Gâtinais sont, depuis le haut moyen âge, des terres d'itinéraires. Il s'agit de retrouver les tracés de ces pèlerinages.

**La jeunesse constitue une des cibles privilégiées du projet.** Tout acquis culturel l'intéresse. Sa motivation sera facilitée par l'apport des acteurs de culture, mobilisés autour des sites, mais appelés également à proposer leur art et leur maîtrise des techniques culturelles, dans les centres et les écoles. Les manifestations périodiques, autour de thèmes variés, organisés à partir des ressources locales devront rechercher une animation jeune. La participation active de l'inspection d'académie doit faciliter les liaisons entre les écoles, les collèges et le projet.

L'évolution de la démographie, telle que prévue par l'INSEE, fait apparaître, dans les trente prochaines années, **un accroissement de la strate des moins de vingt ans.** Cette augmentation démographique est due à des facteurs migratoires. Ces générations, issues des villes, n'auront pas d'attention particulière pour une identité culturelle sans relief. Par contre, un renforcement de l'identité locale, appuyé sur la participation de groupes de jeunes initiés à la culture, est de nature à faciliter **l'intégration des milieux allogènes. C'est un des enjeux du projet.**

Le GAL Beauce et Gâtinais ne sera pas une coquille vide. Sa composition donne un large place au secteur privé artistique et culturel. L'Education nationale est présente mais aussi la Région et le Département, ainsi que les 2 chambres consulaires de l'agriculture (route du blé) et de métiers (les métiers d'art). Le maire de Pithiviers en est membre ainsi que le Président du fonds régional d'arts contemporains. Les statuts du GAL prévoient un système de « correspondants » qui, à jour de cotisations, seront associés à la réflexion et au suivi du projet. Le règlement intérieur provisoire du GAL est publié.

Le comité de programmation regroupe les instances décisionnelles du GAL, du pays et la représentation électorale des 6 cantons le composant. L'Etat, ses services techniques mais aussi la Région et le Département sont également représentés. Elargi, il constitue le comité de suivi.

**L'articulation est totale entre le projet Leader + et les autres politiques territoriales.** Les périmètres du syndicat du pays et du projet « Beauce et Gâtinais : arts et culture » sont rigoureusement identiques. Le contrat de pays avec la région Centre s'achève en 2002. Un nouveau contrat, dit de 2<sup>ème</sup> génération, doit être négocié, pour prendre effet en 2003. Il tiendra éventuellement compte du projet Leader +. Le Département va proposer au pays une convention de développement concernant, notamment, les investissements « stratégiques » (délibération de l'assemblée départementale de décembre 2001). Là encore, le projet Leader + doit pouvoir trouver des financements complémentaires. L'Etat doit lui-même engager prochainement, les négociations concernant le futur contrat Etat- pays avec les structures ayant un périmètre définitif reconnu (cas du pays Beauce Gâtinais en Pithiverais). Enfin, les projets Natura 2000 vont démarrer (37 communes sont concernées dans le périmètre du pays).

Le principe d'une coopération entre le projet « Beauce et Gâtinais : arts et culture » et les projets similaires, est inscrit dans les programmes Leader +. **Une stratégie de mouvement peut seule assurer le succès d'un programme** dont la finalité s'appuie sur les réseaux établis avec les départements voisins représentant les régions naturelles de Beauce et du Gâtinais. Une politique culturelle dans le seul nord Loiret n'aurait aucun sens. **Le rayonnement du projet est la clé du succès.** La recherche de partenaires régionaux, nationaux et européens est inscrite dans les programmes. Le patronage de l'université de Paris I (Sorbonne - Panthéon) est le premier exemple de cette démarche promotionnelle.

Le projet Leader + « Beauce et Gâtinais : arts et culture » propose un ensemble cohérent de mesures et d'actions recouvrant un secteur propice et peu aidé dans le nord Loiret. Il s'élève à 3 050 158 € dont 1 525 079 € sont

demandés au FEOGA-O. La contribution nationale, issue de programmes ordinaires ou spécifiques dans le cadre d'une contractualisation avec le syndicat du pays, représente 50% du coût total du projet. Le plan de financement présenté respecte les grands équilibres du règlement communautaire dans ses volumes comme dans ses pourcentages. Le projet ne privilégie ni les investissements lourds ni les équipements de prestige. Il paraît à la mesure du pays, discret, laborieux et sérieux. Il s'appuie sur une petite équipe bien en place, travaillant en confiance, depuis longtemps, avec les élus locaux. Les acteurs de culture ont adhéré à la démarche, nombreux et parfois déterminés.

Tel quel, il peut prétendre à l'ambition du succès.